

Montréal, le 5 octobre 2010

Par courriel et par messenger

M^c Michèle Durocher
Directrice, affaires juridiques et
réglementaires
Agence de l'efficacité énergétique
5700, 4^e avenue Ouest, B 405
Québec (Québec) G1H 6R1

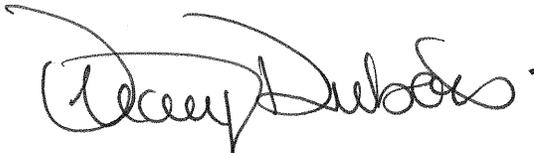
OBJET : Vérification du rapport de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) Sur l'état d'avancement du plan d'ensemble en efficacité énergétique (PEEÉNT) et l'utilisation des sommes reçues en vertu de l'article 24.2 de la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique (LAEÉ)

Chère consœur,

Dans le cadre de la vérification du rapport mentionné en objet, la Régie constate que certaines informations sont requises pour compléter ce dernier.

À cette fin, vous trouverez, en pièce jointe, **sous pli confidentiel**, la liste des informations nécessaires. La Régie vous demande de lui transmettre celles-ci **le plus tôt possible, au plus tard le 26 octobre 2010**.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

P.j.